

MARDI 17 JUIN 2025 ÉCHALLENS

SOIRÉE D'INFORMATION

LES TERRES AGRICOLES COMMUNALES : UN LEVIER POUR L'AVENIR ?



Un événement organisé par Uniterre et la Coalition terre, en partenariat avec OK Climat, la FRACP et la commune d'Échallens

MARDI 17 JUIN 2025

LES TERRES AGRICOLES COMMUNALES

UN LEVIER POUR L'AVENIR?

DE 17H30 À 19H30
SUIVI D'UN APÉRO PAYSAN

Exemples et pistes de réflexion sur les terres agricoles publiques et les leviers qu'elles constituent pour le climat, la biodiversité et l'alimentation durable.

Salle du Conseil
Echallens (VD)

Plus d'infos sur
www.uniterre.ch/agenda

uniterre **CANTON TERRE** OK CLIMAT FIACP



**QUESTIONNAIRE
PARTICIPANT.E.S**

MARDI 17 JUIN 2025 | ÉCHALLENGES | LES TERRES AGRICOLES COMMUNALES : UN LEVIER POUR L'AVENIR ?

Contexte : le système agricole et alimentaire mondialisé et l'agriculture paysanne

Eline Müller, Coalition terre

Définition : le système agricole et alimentaire

« La manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis, 1994)

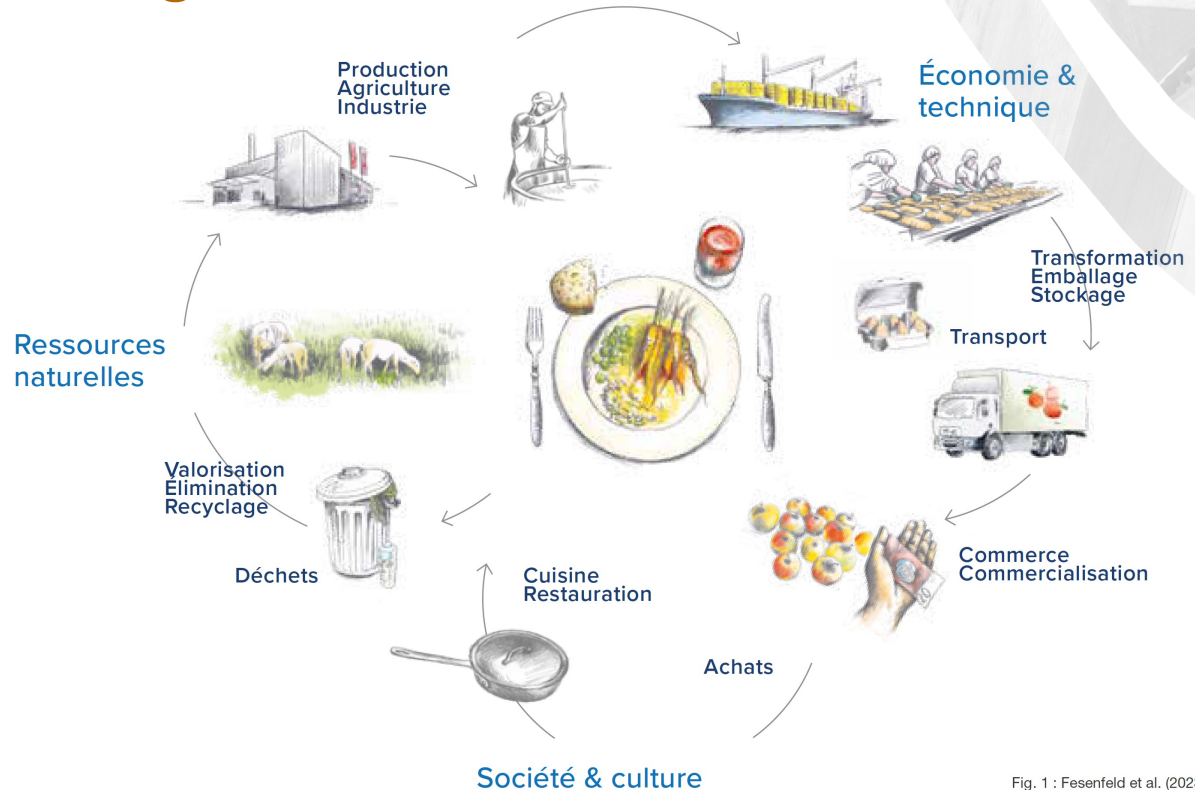
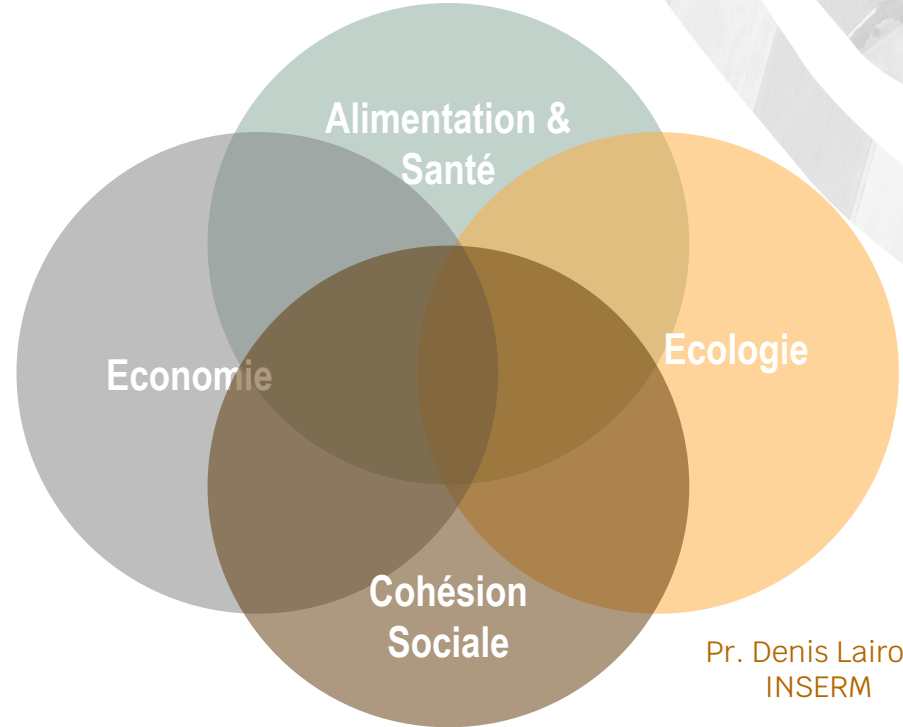


Fig. 1 : Fesenfeld et al. (2023)²³⁷ / Telek

Définition : système agricole et alimentaire durable

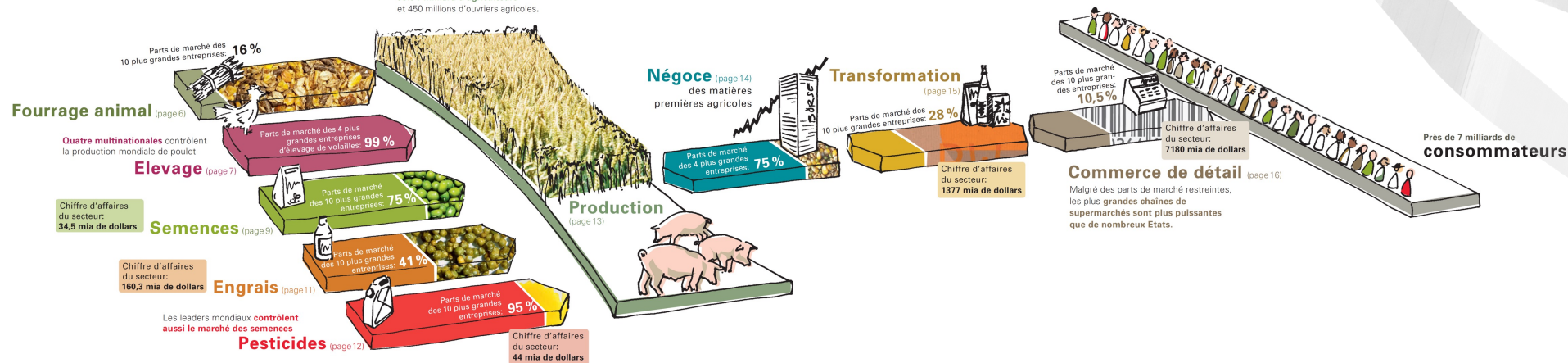
« Un système alimentaire durable est un système qui assure la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous de manière à ne pas compromettre les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition des générations futures ». (FAO, 2022)



Pr. Denis Lairon,
INSERM

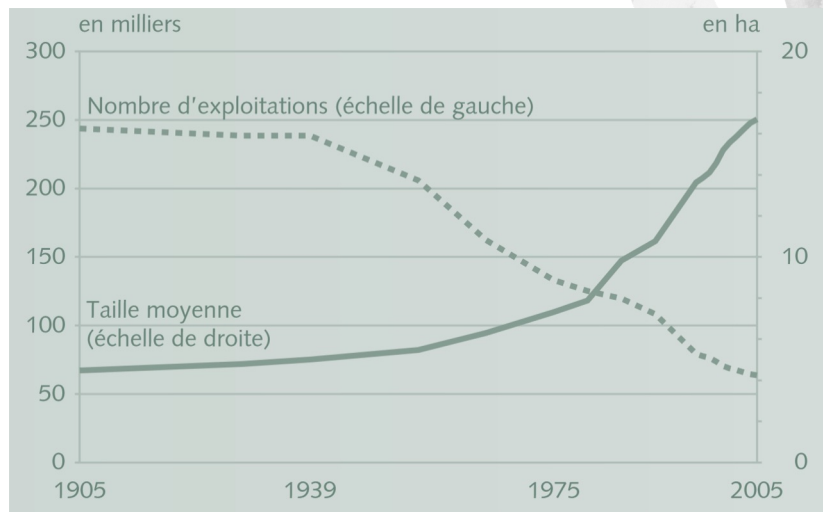
Organisation du système agricole et alimentaire mondialisé

Dans le monde, il existe quelque 500 millions de fermes, dont 97% sont des petites exploitations ; soit 1 milliard d'agriculteurs et 450 millions d'ouvriers agricoles.



Ces quelques multinationales qui contrôlent notre alimentation dans Vers un développement Solidaire 216 – Numéro spécial Agropoly – 2e édition (actualisée), la Déclaration de Berne, 2014

Des fermes de plus en plus grandes, spécialisées, intensives, et de moins en moins nombreuses : Seule évolution possible dans le marché mondialisé.



Évolution de la taille et du nombre d'exploitation, OFS, 2005

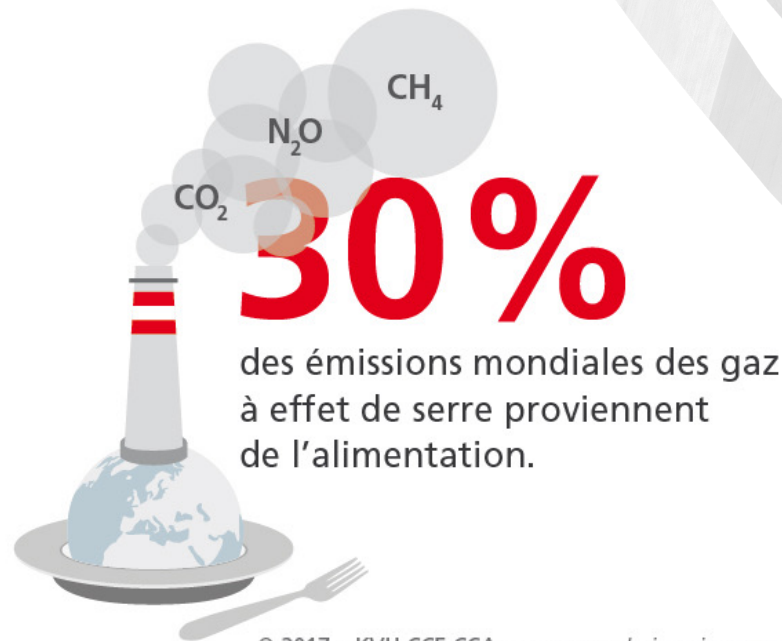
«En 2040, la moitié des chefs d'exploitations agricoles suisses actuels seront à la retraite» Heidi News, juin 2024

«Près de 800 fermes disparaissent chaque année en Suisse» RTS, mai 2025



Impacts négatifs supportés par la communauté

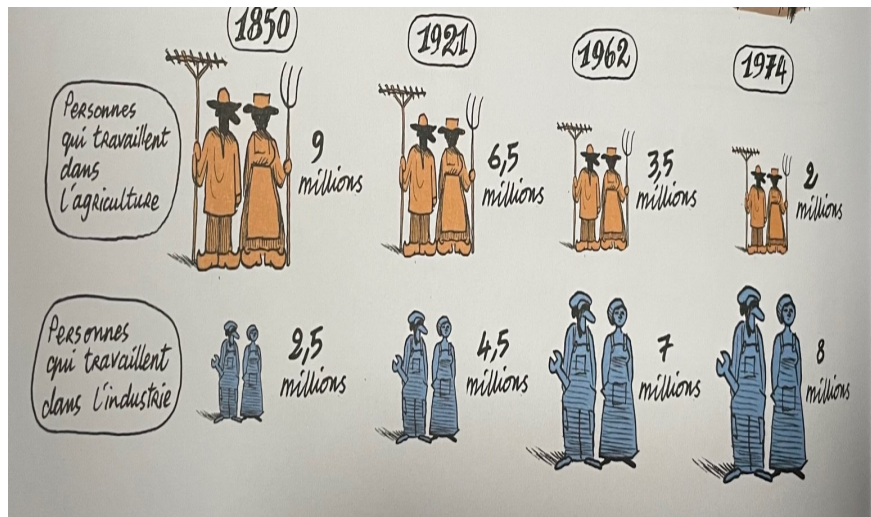
- # **Émissions GES**
- # Dégradation des sols
- # Pollutions des eaux
- # Effondrement de la biodiversité
- # Épuisement des ressources énergétiques
- # Problème de santé publique liée à l'alimentation
- # Perte des emplois, des savoir-faire et liens sociaux
- # Fragilisation des systèmes économiques locaux



© 2017 – KVV CCE CCA – www.meschoixenvironnement.ch

« Les systèmes alimentaires représentent plus du tiers des émissions de gaz à effet de serre » FAO, 2021

Perte des emplois, des savoir-faire, des liens sociaux



Évolution des emplois dans l'agriculture et l'industrie. Le monde sans fin –
JANCOVICI & BLAIN – Dargaud 2021

**Agriculture suisse : 3%
de la population active**

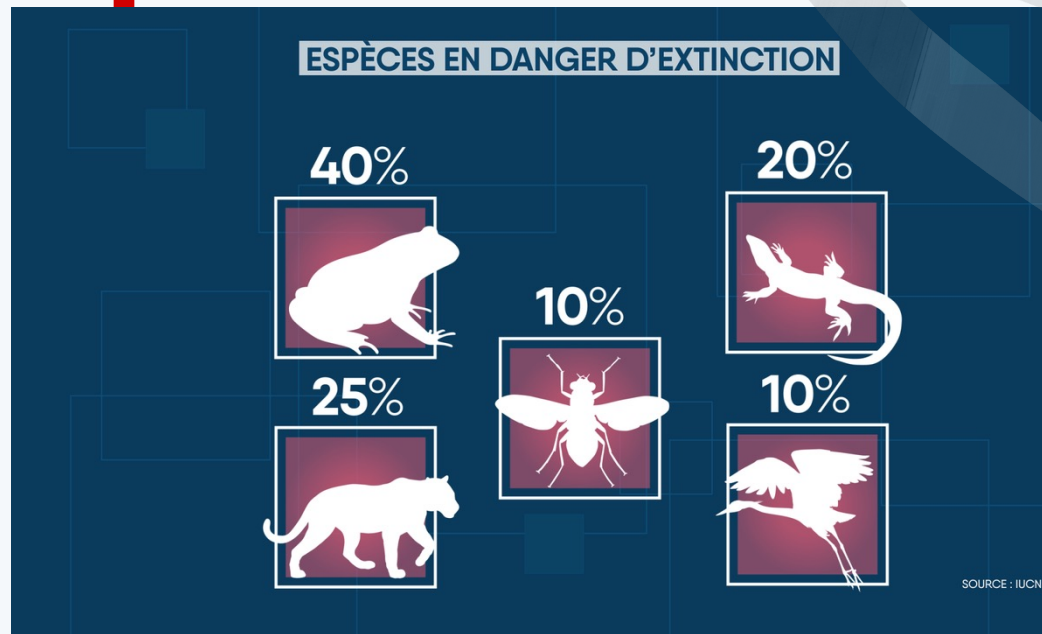
**Perte des
connaissances et
savoirs faire
professionnels**

**Acculturation de la
population**

Données sur la biodiversité sauvage et cultivée dans le monde

- # Émissions GES
- # Dégradation des sols
- # Pollutions des eaux
- # **Effondrement de la biodiversité**
- # Épuisement des ressources énergétiques
- # Problème de santé publique liée à l'alimentation
- # Perte des emplois, des savoir-faire et liens sociaux
- # Fragilisation des systèmes économiques locaux

Plus de 42 100 espèces menacées d'extinction



L'agriculture nous concerne toutes et tous !

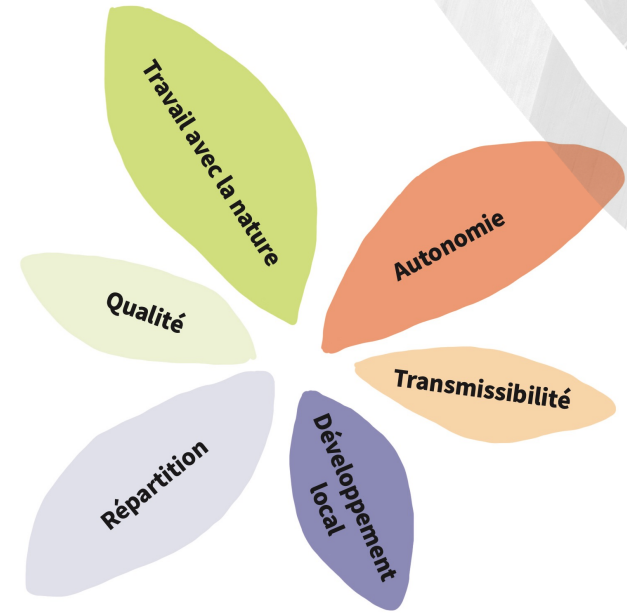
L'approvisionnement alimentaire impacte notre environnement, notre santé, notre économie, nos liens sociaux.

S'emparer de ces problématiques, c'est pouvoir agir à de multiples niveaux, de façon simultanée, sur notre qualité de vie générale, en tant que société.



L'agriculture paysanne au service de la société

« L'agriculture paysanne vise à permettre à des paysannes et paysans nombreux de vivre dignement en produisant une alimentation saine et accessible à toutes et tous, sans mettre en péril les ressources de demain et en participant au maintien d'un milieu rural vivant en collaboration avec les citoyennes et citoyens. »



UNE DEMARCHE SYSTEMIQUE

Elle repose sur l'interaction de nombreux éléments, répartis en six thèmes.



TRAVAIL AVEC LE VIVANT

Produire sans mettre en péril les ressources de demain



DÉVELOPPEMENT LOCAL

participer à la vie économique et à la cohésion sociale de son territoire



AUTONOMIE

indépendance technique et économique des fermes vis-à-vis de l'industrie et de la grande distribution, des banques, des aides



QUALITÉ DES PRODUITS

valoriser la qualité générée par les méthodes de production respectueuses des cycles naturels et du bien-être animal et la transparence



RÉPARTITION

partager les ressources (moyens de production) et l'accès au marché



TRANSMISSIBILITÉ

se donner les moyens de transmettre les fermes aux nouvelles générations

Exemple 1 : Prilly et les paniers de La Mule

Maurizio Mattia, Matthew Krajewski





MARDI 17 JUIN 2025 | ÉCHALLENS | LES TERRES AGRICOLES COMMUNALES : UN LEVIER POUR L'AVENIR ?

Analyse des conditions d'installation en milieu communal dans le canton de Vaud

Alyssia Patenaude

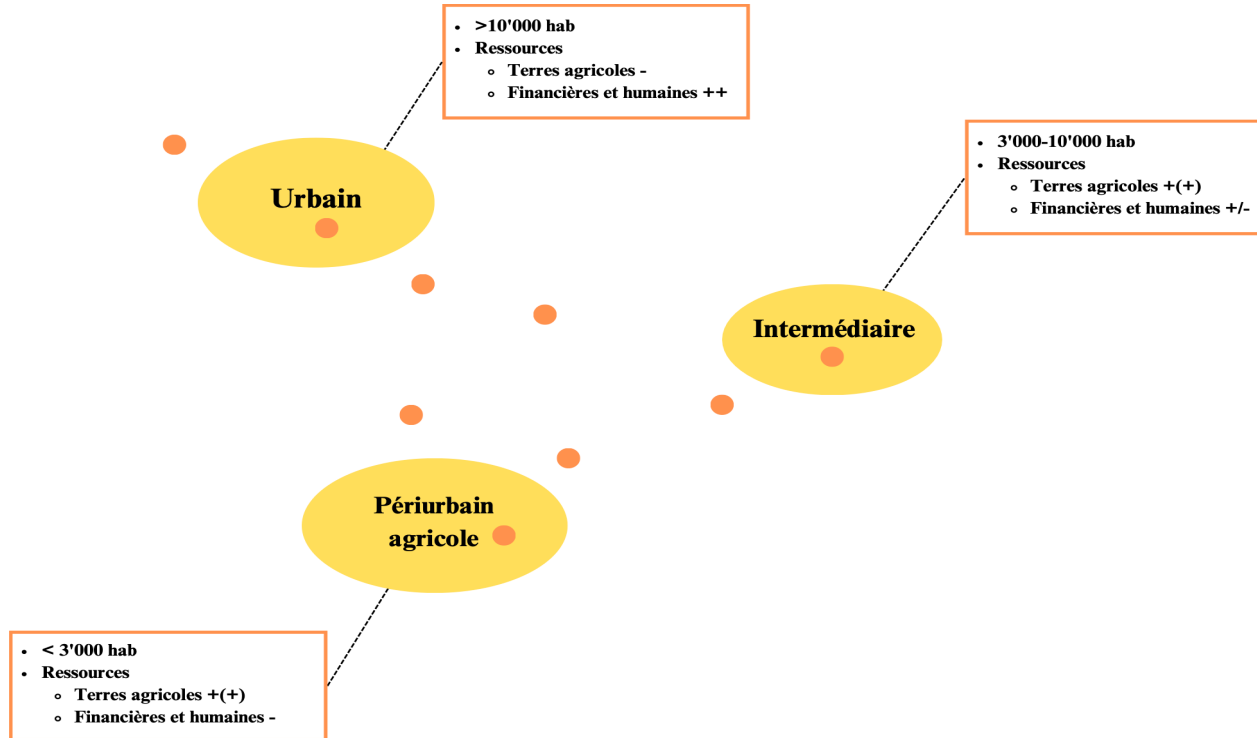
Contexte de la recherche

Alyssia Patenaude, étudiante à l'Université de Lausanne, master "Fondements et Pratiques de la Durabilité" (GSE)

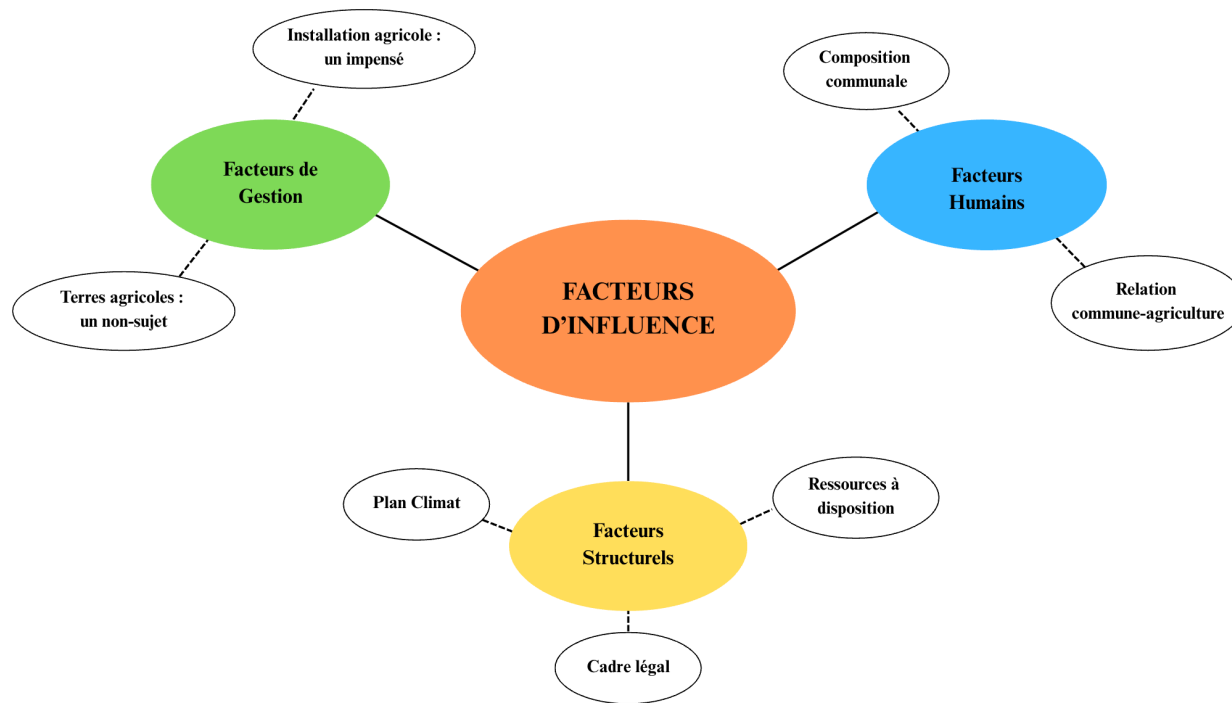
- Recherche partenariale → Collaboration avec Uniterre
- Terres agricoles communales : quel rôle et quelles opportunités ?
 - ↳ Installation agricole ?
- Le plan climat : quel potentiel ?
- Entretien avec 9 communes vaudoises, dont 6 ont vécu une installation agricole sur leur territoire

Comprendre ce qui peut encourager/freiner les communes à envisager une installation agricole sur leurs terres

Profil des communes rencontrées



Résultats de la recherche



Recommandations

Réfléchir aux critères d'attribution et sortir d'une gestion "par défaut"

Porter attention à l'évolution agricole sur le territoire et saisir les opportunités (ex. départ à la retraite)

Oser les partenariats et considérer les besoins des parties prenantes

Faire se rejoindre l'offre (remise) et la demande (reprise)

MARDI 17 JUIN 2025 | ÉCHALLENS | LES TERRES AGRICOLES COMMUNALES : UN LEVIER POUR L'AVENIR ?

L'agriculture dans les plans climat et le projet OK Climat

Valérie Sturm

Agriculture : répartitions des compétences

- **Confédération** : cadre politique, + élaboration des stratégies & mesures (paiements directs)
- **Cantons** : mise en œuvre du cadre politique
- **Communes** : exemplarité, conseils, plaidoyer vers les niveaux fédéraux supérieurs

Publié le 27 janvier 2025

Stratégie Climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050

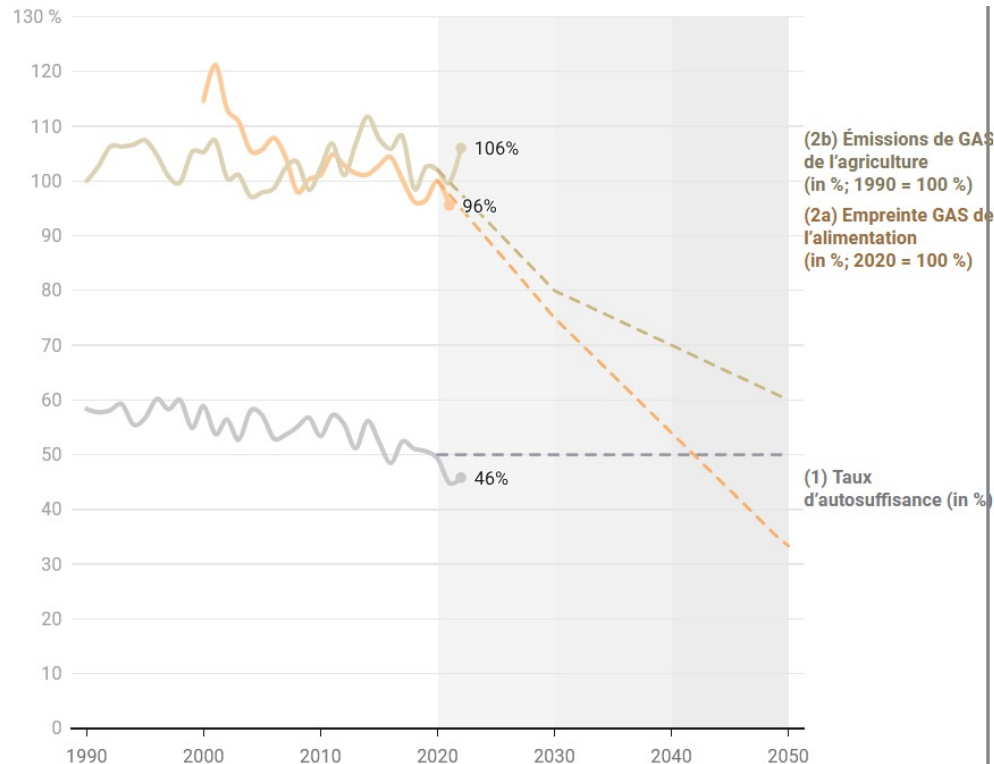
La Stratégie pour l'agriculture et l'alimentation 2050 a pour ambition de donner au système alimentaire les moyens de s'adapter aux changements climatiques et de réduire ses émissions. Cette stratégie pose les jalons d'un système alimentaire plus durable et d'une sécurité alimentaire globalement renforcée.



© Office fédéral de l'agriculture OFAG

3 objectifs généraux et évolution à ce jour

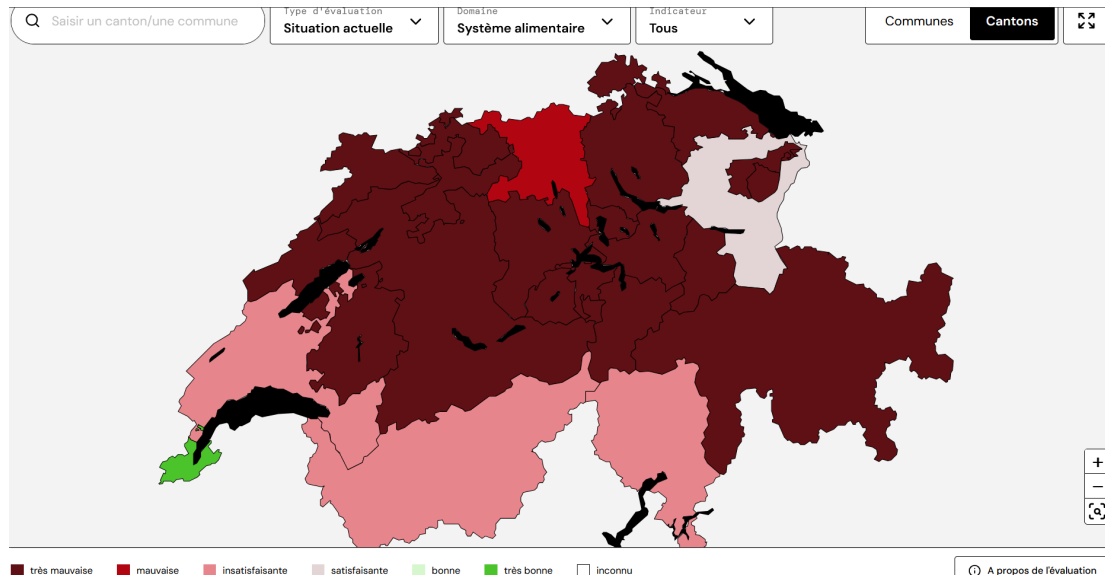
- Les émissions de gaz à effet de serre de la production agricole s'éloignent de la trajectoire de référence en 2022
- Avoir des objectifs est une condition nécessaire mais pas suffisante



Graphique: Office fédéral de l'agriculture OFAG • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)

OK Climat

- But : Des **conditions cadres favorables pour le climat** grâce à
 - une évaluation des politiques climatiques
 - la mobilisation de la population
- Un projet de l'Alliance Climatique suisse et l'Alliance Digitale



OK Climat : exemples de recommandations sur l'agriculture dans les plans climat

- Objectif zéro net
 - Est-ce que le canton/la commune a adopté un objectif net zéro pour l'agriculture et la gestion des espaces verts, y compris une trajectoire de réduction ?
 - Est-ce que le climat est pris en compte dans la loi sur l'agriculture ?
 - Est-ce que le canton/la commune publie un suivi régulier, détaillé et spécifique à l'agriculture et la gestion d'espaces verts?
- Transition vers l'agroécologie
 - Est-ce que le canton (et, si applicable, la commune) s'engage à **éliminer toute subvention agricole nuisible au climat**, notamment toute subvention à la production d'aliments pour animaux sur les terres arables ?
 - Est-ce que la commune/le canton tient compte du climat dans les **permis de construire hors zone à bâtir** ?
- Développement d'une alimentation locale, écologique et de saison
- Espaces verts comme puits

Exemple VD (résultats provisoires et non exhaustifs)

- -40% d'émissions GES d'ici 2050
- LATC :
 - Pas de mention explicite du climat, mais chapitre sur agroécologie et chapitre sur l'utilisation rationnelle et économie d'énergie dans les constructions
 - contributions, en plus de celles octroyées par la loi fédérale, en lien avec le règlement sur l'agroécologie et le règlement sur la promotion de l'économie agricole, y c. des aides individuelles à la reconversion à la culture biologique.
- PCV2
 - Mesure AA-1 : introduction de prestations environnementales et climatiques pour l'obtention de certaines contributions spécifiques, notamment dans le cadre des Améliorations foncières et de Projets de développement régional (temporalité "à déterminer").
 - Mesure AA-5 : exemplarité des domaines agricoles de l'État de Vaud
- Plan d'action complet visant à protéger les sols (adopté en 2024)
- Plan d'action Biodiversité 2019-2030 le canton octroie des subventions aux communes en faveur de la nature dans l'espace bâti
- Le canton propose diverses formations axées sur des méthodes de production durable

Exemple 2 : le projet pilote du bassin versant de l'Aire et la ferme urbaine de Bernex

Nicolas Bezençon, Marc Graf

Evolution de la Plaine de l'Aire (GE)

Les terre agricoles communales – un levier pour l'avenir?

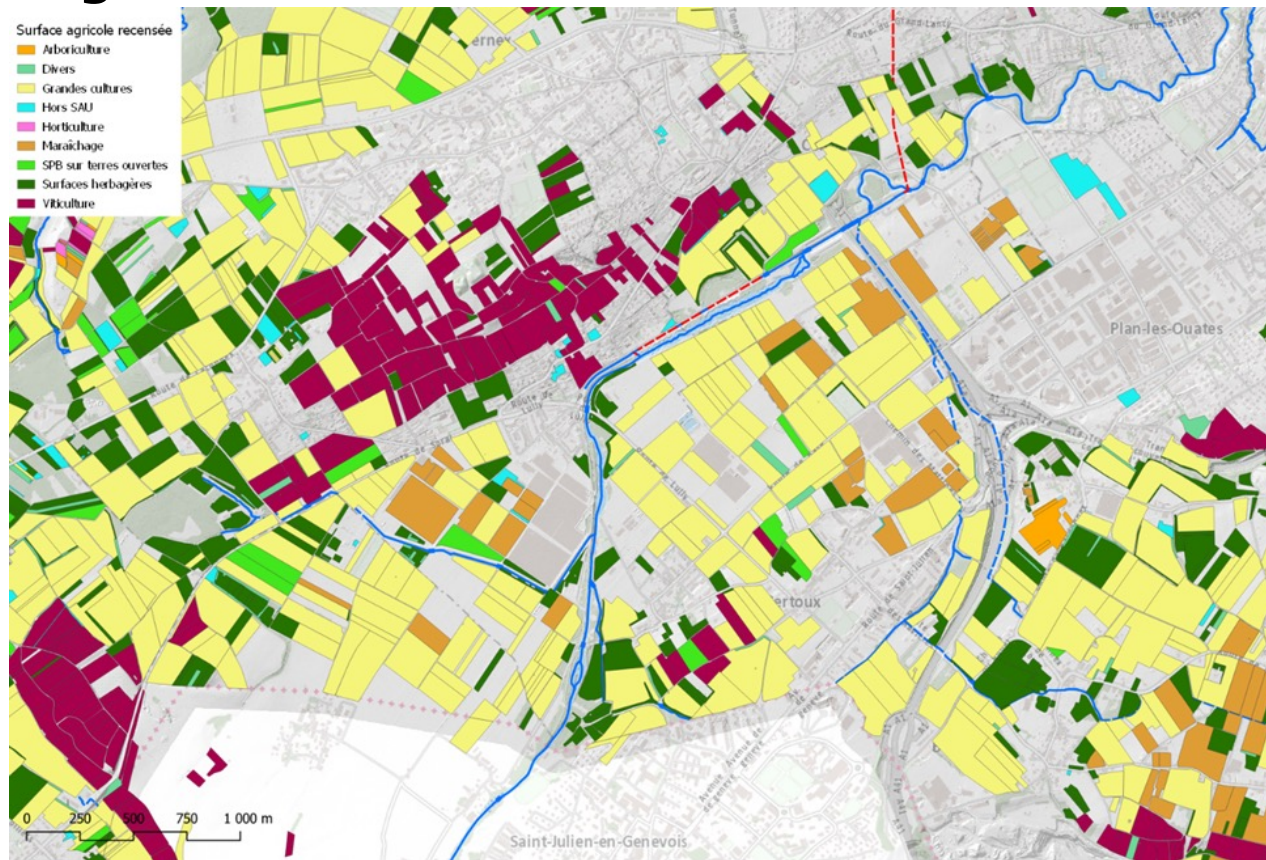
Echallens – 17.06.25



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

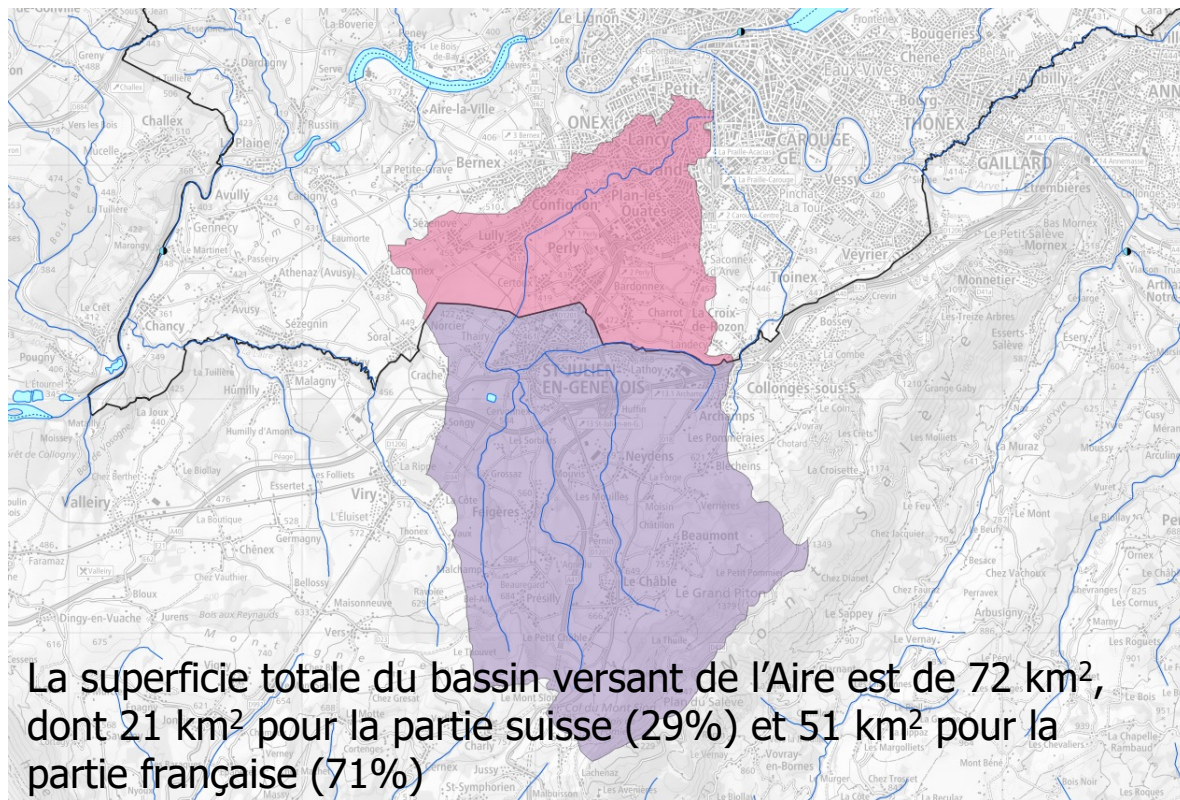
Surface agricole recensée



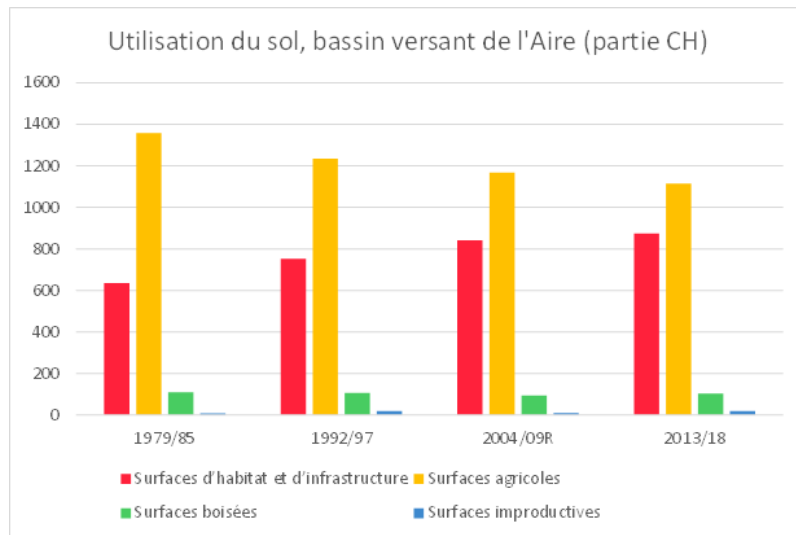
Contexte

- Enjeux territoriaux du bassin versant de l'Aire
 - Enjeux transversaux (eau, mobilité, incivilités, agriculture, ...)
 - Gouvernance de l'Aire (portée par 6 communes et 4 offices cantonaux)
 - Diagnostic agricole (cartes diagnostic, interviews agri+ Image directrice (notamment mesures agricoles)
- Vision prospective 2040-2050 pour l'agriculture
 - Liste de mesures agricoles (fédérales, propositions cantonales, propositions des agriculteurs, mesures issues de l'ID, autres à imaginer)

Bassin versant de l'Aire



Contexte et grands enjeux



- Surfaces agricoles en baisse
(1978) 1358 ha
(2018) 1115 ha
(GE 12339ha – 10670 ha)
- Surface habitat et infrastructure
(1978) 636 ha
(2018) 874 ha
(GE 8199ha – 9869 ha)

La ferme urbaine de Bernex

[Accueil](#)[Histoire](#)[Activités ▾](#)[Producteurs et partenaires](#)[Actualité](#)[Contact](#)

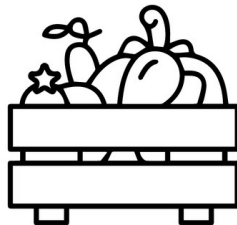
Rejoignez-nous pour cultiver, apprendre et déguster ensemble !

[MAGASIN](#)[RESTAURANT](#)[ATELIERS PEDAGOGIQUES](#)

Partage



Terroir



Durabilité



Proximité



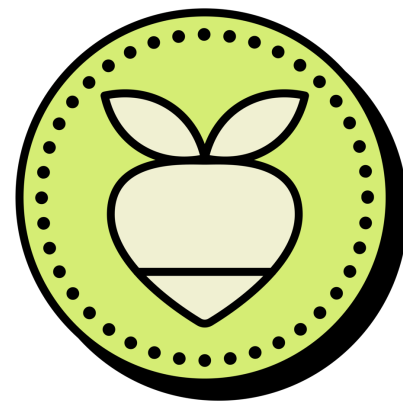
MARDI 17 JUIN 2025 | ÉCHALLENS | LES TERRES AGRICOLES COMMUNALES : UN LEVIER POUR L'AVENIR ?

Alimentation durable et démocratie alimentaire

Alberto Silva, Uniterre

Vers le droit à l'alimentation : la caisse alimentaire

- La Calim :
- Expérimentation de mise en œuvre du droit à l'alimentation
- Réappropriation de la gouvernance alimentaire par des comités citoyens, accompagnés dans leur montée en compétence
- Faciliter un accès digne à une alimentation choisie et durable pour toutes, tout en soutenant des filières alimentaires justes et durables
- Caisse solidaire reposant sur 3 piliers
- Soutien des communes
- Inspirer une politique publique de l'alimentation cantonale



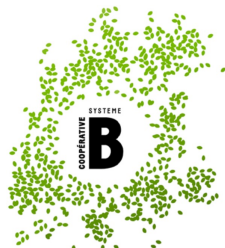
Un idéal de démocratie alimentaire : l'assurance sociale alimentaire (ASA)

- **Ambition au niveau national**
- **Également 3 piliers**
 - universelle et obligatoire (comme AVS)
 - financement par cotisations sociales paritaires (d'autres pistes de financement en réflexion)
 - conventionnement démocratique
- www.assurance-alimentaire.ch



Épicerie participatives

- Autogestion d'une épicerie
- Modèle fermé VS modèle ouvert
- Défi/limite : entre-soi, dépendance au bénévolat
- Exemples :
- Système B (Neuchâtel), Le Local (Nyon)
- Voir rapport Artisans de la transition
- Et le film «Irremplaçables épicerie»



MARDI 17 JUIN 2025 | ÉCHALLENS | LES TERRES AGRICOLES COMMUNALES : UN LEVIER POUR L'AVENIR ?

Actionner les leviers, oser les partenariats

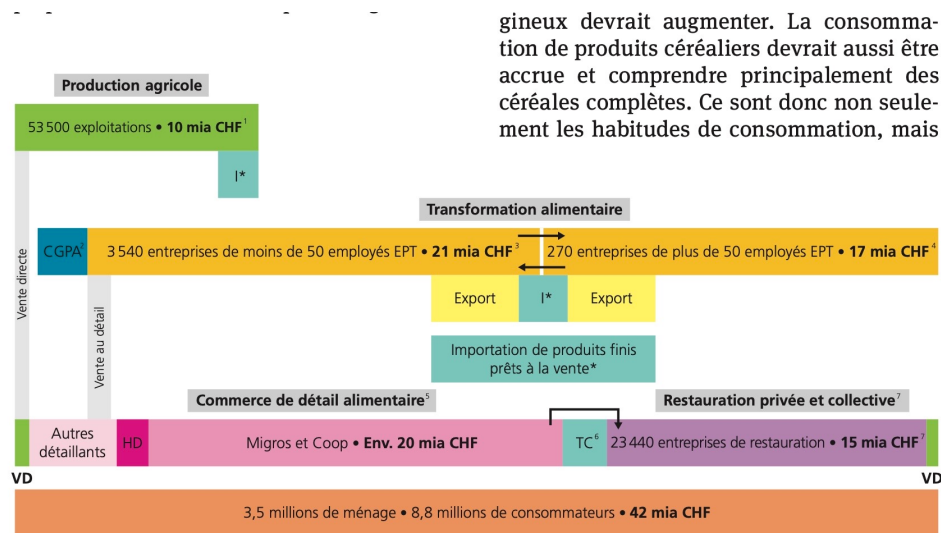
Eline Müller, Coalition terre

Rôles et responsabilités des communes



Les communes suisses ont des responsabilités étendues sur leur territoire, englobant divers domaines comme : assistance et cohésion sociale, planification territoriale , éducation, sécurité, approvisionnement économique. L'agriculture peut donc être abordée de façon transversale.

Oser les partenariats – planification territoriale et alimentation durable



¹ 156 000 emplois

² 4 800 emplois • 2 mia CHF *

³ dont 600 fromageries traditionnelles, 1 500 boulangeries et 1 100 boucheries • 50 400 emplois

⁴ 37 000 emplois

⁵ 11 400 entreprises • 96 000 emplois

⁶ 2,4 mia CHF *

⁷ 165 000 emplois

CGPA: Commerce de gros de produits agricoles

EPT: Employé plein temps

VD: Vente directe des producteurs agricoles

TC: Tourisme commercial de produits alimentaires

HD: Hard-discounters

I: Importation dont trafic de perfectionnement actif

*: Estimation

mia CHF: milliards de francs suisses

“Des objectifs clairs, des formations et un suivi régulier restent donc indispensables, avec le défi de trouver des produits en quantité suffisante en Suisse.”

AGRIDEA, groupe marchés et filières

Illustration 1: La filière agricole et alimentaire suisse en valeur. (Source: Schweizer et al., Manger suisse)

Critères d'attribution



Commune de Bussigny

Service domaines et bâtiments

T. 021 706 11 80 • batiments@bussigny.ch

Règlement communal sur l'attribution des parcelles agricoles communales

Art. 4 Droit préférentiel

En règle générale, un exploitant qui, en tant que propriétaire-bailleur, loue à un tiers (fermier) tout ou partie de ses terres à des fins agricoles ne peut prétendre à l'attribution de parcelles agricoles communales.



Art. 9 Réserves

La commune se réserve le droit de reprendre tout ou partie du terrain affermé pour la réalisation **d'une tâche d'intérêt public**, non prévisible au moment de la signature du bail. Cas échéant, le fermier aura droit à une indemnité pour les récoltes perdues et à un dédommagement complet pour les années de bail restantes.

Les terres agricoles communales : un levier pour l'avenir!

- Proposer des solutions aux problèmes d'accès à la terre pour celles et ceux qui souhaitent s'installer.
- Prévenir l'agrandissement du fossé ville-campagne.
- Répondre à la demande de la population vaudoise et de sa Loi Climat.
- Garantir la sécurité alimentaire via une alimentation de qualité.
- Et... les freins sont parfois plus faciles à lever qu'on croit!



MERCI

terre@uniterre.ch

